

Allemagne : la fuite en avant de Gerhard Schröder

Bruno Odent

La réforme des retraites avancée aujourd'hui par le gouvernement allemand s'inscrit dans un projet de réforme globale de l'État providence baptisé « Agenda 2010 » par le chancelier Schröder.

La démarche obéit à la cohérence libérale définie lors des derniers sommets européens et notamment à Lisbonne, il y a deux ans, qui prévoyait une déréglementation des marchés du travail, une baisse du coût du travail et des pressions accrues sur les chômeurs sous prétexte de parvenir « au plein emploi » d'ici la fin de la décennie. D'où la référence à 2010 du chancelier. D'où aussi la convergence et la simultanéité des attaques antisociales dans la plupart des pays de l'UE.

Sur les retraites proprement dites l'Allemagne possède en fait une longueur d'avance, le projet actuel venant en fait relancer une transformation propulsée dès 2001. Et elle « bénéficie » donc déjà d'une certaine « expérience de la réforme » qui, à sa manière, révèle les engrenages catastrophiques que s'efforcent de camoufler aujourd'hui les autorités françaises. Baptisée réforme Riestter du nom d'un ex ministre du travail du premier gouvernement Schröder (1998 - 2002), la réforme prétendait en effet sauver le système basé comme en France sur la répartition en y distillant « une dose de capitalisation. »

Le montant des pensions sera diminué à partir de la prochaine décennie de 6% - et ramené ainsi de 70% à 64% de l'ancien salaire net -, l'objectif étant d'inciter les salariés à souscrire une assurance privée pour financer un maintien du niveau de leurs futures

retraites. D'où une rupture avec la politique de financement dite paritaire du système : sous couvert de « préserver, justifiait l'ex ministre, la compétitivité du « Standort Deutschland » (lieu de production Allemagne) », les patrons sont exonérés de toute charge nouvelle quand les salariés sont chaudement invités à épargner pour se préserver une retraite décente. L'assurance qui permet d'acquérir la rente compensatrice peut être souscrite individuellement ou auprès d'un fonds de retraite complémentaire maison, comme il en existe déjà dans certaines grandes entreprises allemandes, le salarié bénéficiant de ristournes fiscales quand il se décide à placer son épargne de cette façon.

Deux ans plus tard le bilan est désastreux

Le déficit des caisses s'est aggravé dans des proportions jamais atteintes. Sur fond de stagnation économique le chômage n'ayant cessé de croître - l'Allemagne compte désormais officiellement plus de 4,6 millions de personnes privées d'emploi -, le nombre de cotisants n'a cessé, lui, de diminuer. Mais la mauvaise conjoncture n'est pas la seule en cause. S'y ajoute les effets « pervers » de la réforme Riestter elle-même. Celle-ci a accéléré en effet l'assèchement des caisses publiques, les fonds que les salariés étaient conviés à souscrire dans des assurances complé-



LA
CAPITALISATION
EST
AMENÉE
A PRENDRE
UNE PLACE
DE PLUS
EN PLUS
PRÉPONDÉRANTE



mentaires privées étant, de fait, détournés vers les marchés financiers.

Y compris de son propre point de vue la réforme est un échec puisque le nombre de salariés acceptant de souscrire une épargne pour leurs vieux jours est resté réduit. « La stagnation, voire la chute du pouvoir d'achat enregistrées ces dernières années avec les politiques dites de « modération salariale », souligne un syndicaliste, a conduit beaucoup d'entre eux à accepter bon gré mal gré la baisse de leurs futures pensions et à renoncer à se couvrir de cette manière. »

Aujourd'hui, ce terrible bilan ne donne lieu à aucune remise en cause.

Bien au contraire. La commission Rürup, un comité ad hoc chargé par le chancelier de plancher sur le dossier des retraites, invite à opérer une véritable fuite en avant. L'âge de départ serait reporté de 65 à 67 ans. Et le montant des futures pensions serait encore revu à la baisse avec l'entrée d'un ratio démographique dans leur mode de calcul. Sachant que les salariés se voient infliger des pénalités (-3,6% par an) quand ils n'effectuent pas 45 annuités ou quand ils partent avant l'âge légal (65 ans aujourd'hui et 67 ans demain en cas d'adoption de la nouvelle réforme), on mesure, au final, le niveau d'amputation de leurs futures retraites. L'objectif de la manœuvre est naturellement la perspective d'une vieillesse de misère si les retraités n'étaient couverts que par une retraite « de base » par répartition réduite assurée par les caisses publiques. Cela

rendrait incontournable, aux yeux de la masse des salariés, la nécessité de souscrire des contrats privés. Et dégagerait ainsi la voie à un système où la capitalisation est amenée à prendre une place de plus en plus prépondérante.

Dans « l'agenda 2010 » l'assurance maladie est appelée à subir une réforme du même type : la fin du « paritarisme » est également à l'ordre du jour avec la programmation d'une formule qui conduirait les salariés à prendre eux-mêmes à leur charge une assurance les couvrant pour les risques de longue maladie. Au-delà de la période de 6 semaines durant laquelle chacun perçoit un congé maladie dont le montant est égal à son salaire. Enfin

pour parachever ce plan de démolition des acquis sociaux, la durée et le montant des indemnités chômage seraient revus très nettement à la baisse ainsi que les protections légales anti-licenciements (le montant notamment des indemnités que les salariés étaient en droit d'exiger jusqu'ici étant lui aussi révisé de façon drastique).

Dans le contexte de récession avec explosion des déficits publics et sociaux, le gouvernement espère ainsi « assainir » la situation budgétaire tout en relançant la compétitivité des entreprises allemandes avec l'écrasement des salaires directs ou indirects. Les dispositions prévues également par la réforme pour torpiller les accords tarifaires nationaux (conventions collectives) au bénéfice de négociations salariales entreprise par entreprise, sont destinées à accélérer opportunément la tendance.

Gerhard Schröder fait preuve de détermination pour faire passer cette potion. Il a obtenu le 1er juin le ralliement de la majorité de son propre parti lors d'un congrès extraordinaire du SPD. Non sans peser de tout son poids en se livrant notamment à un chantage répété à la démission au cas où son agenda ne serait pas adopté. Il n'est pas parvenu pour autant à surmonter le malaise qui s'est fait jour au sein de la base syndicale de son propre parti. Les résistances sociales continuent de s'affirmer, plusieurs syndicats promettant un automne chaud. Et partout on souligne de ce côté là combien la fuite en avant social-libérale du chancelier et de son gouvernement, loin de soigner le malade, risque au contraire de précipiter l'Allemagne dans la déflation. ■